

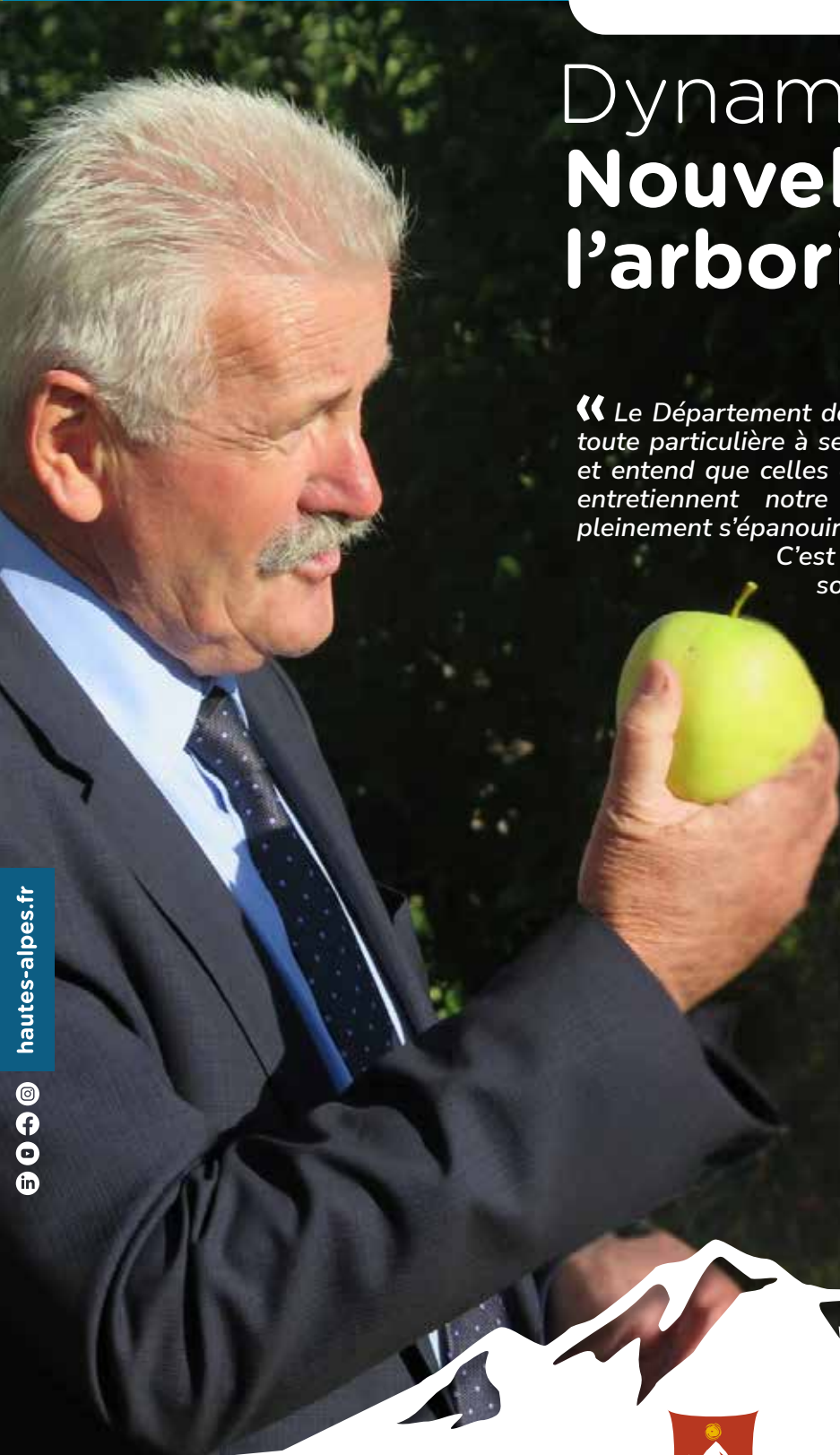


Dynamisme Nouvel élan pour l'arboriculture

« Le Département des Hautes-Alpes accorde une importance toute particulière à ses agriculteurs. Il les soutient, les défend, et entend que celles et ceux qui ont façonné nos paysages et entretiennent notre environnement exceptionnel puissent pleinement s'épanouir au pays.

C'est donc avec fierté que le Département soutient aujourd'hui la filière arboricole haut-alpine, qui se modernise et réorganise en développant à Ventavon un projet ambitieux pour toute la filière. Un outil industriel qui va permettre à la pomme des Alpes de trouver toute sa place dans le 21^e siècle. »

Jean-Marie BERNARD,
Président du Département



Hautes-Alpes
le département



Agriculture 500 000€ pour moderniser à la filière arboricole

« Le verger alpin est un fleuron de notre territoire. 10% de la production de pommes en France sont issus de nos vergers. C'est important, voire très important. Le Département soutient donc cette filière arboricole depuis de nombreuses années. Dans ses moments difficiles, comme les gelées ou catastrophes climatiques, mais aussi dans sa modernisation, comme c'est le cas avec ce projet structurant pour l'avenir de la pomme des Alpes. »

Jean-Marie BERNARD,
Président du Département

Pré-calibrage intelligent, transformation des fruits déclassés et valorisation énergétique

VALPOM TRI & JUS est porté par la SICA VALPOM à Ventavon. Il répond à la fermeture annoncée d'une des plus grosses plateformes de pré-calibrage de notre territoire, laissant apparaître une nécessaire restructuration des outils de travail et par la même occasion de la filière. Il s'agit de créer un outil industriel intégré associant pré-calibrage intelligent, transformation des fruits déclassés et valorisation énergétique.

Ce projet vient compléter l'activité de conditionnement déjà opérationnelle sur le site. Il a été élaboré en concertation avec la Chambre d'Agriculture et bénéficie du soutien du Département à hauteur de 500 000€.

"Ce projet s'intègre parfaitement dans le travail réalisé par la filière depuis une décennie", note Christian Hubaud, Conseiller départemental délégué à l'Agriculture. "Au cours des dernières années, le Département a accompagné la filière arboricole dans le renouvellement de son verger. Ce programme a permis jusqu'à présent de renouveler près de 450 ha de verger, soit près d'un quart du verger de pommes haut-alpin. Si la production est aujourd'hui dans une dynamique qu'il convient de continuer à soutenir, l'aval de la filière doit également réaliser des investissements importants pour garantir son avenir."

"L'agriculture se porte bien dans les Hautes-Alpes et nous ne pouvons que nous en réjouir", poursuit Patrick Ricou, Président de l'Agence de développement. "La surface dédiée à cette activité occupe un tiers de notre territoire et signe de dynamisme, le nombre d'exploitants est stable depuis une dizaine d'années. On peut y voir le signe à la fois de l'engagement des agriculteurs eux-mêmes dans leur métier et leur passion ; ainsi que l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre pour les accompagner."

■ Le pré-calibrage

L'objectif du projet est de construire une unité de nouvelle génération permettant d'améliorer significativement la valorisation des productions fruitières grâce à l'intégration de technologies avancées : tri optique assisté par intelligence artificielle, détection non destructive des défauts internes, gestion numérique des flux, traitement de l'eau par ozone en circuit fermé.



Plus de 6 000 000€ d'investissement et 4 emplois supplémentaires

Le projet représente un investissement d'un peu plus de 6 000 000€, dont 1 000 000€ pour l'unité de pressage de jus de fruits. Il prévoit une montée en puissance progressive des capacités de production, avec un passage de 14 000 à 30 000 tonnes de fruits traitées par an, une augmentation importante de la capacité de traitement des poires et le développement d'une activité de transformation pouvant atteindre à terme, un million de bouteilles de jus par an.

En termes d'emploi, le volet pré-calibrage devrait permettre l'embauche de nouveaux salariés, qui viendront renforcer l'équipe de 10 à 19 agents déjà présents sur le site de conditionnement (en fonction des périodes et du niveau d'activité).

"En complément de tous ces éléments, le projet intègre l'installation d'une unité de production d'énergie décarbonée, de nature d'une part à garantir sa viabilité économique et d'autre part à préserver l'environnement et contribuer à la transition énergétique dans une boucle résolument vertueuse", conclut Lionel Para, Conseiller départemental délégué aux énergies renouvelables.



■ L'unité de jus de fruits

L'absence d'outil industriel local de transformation et la perte annuelle de plusieurs centaines de tonnes de fruits déclassés fragilisent aujourd'hui l'économie de la filière. La création d'une unité locale de transformation limitera les transports des fruits vers des sites industriels éloignés (dans le sud de la région ou en Savoie), tandis que la valorisation systématique des fruits déclassés contribuera au dynamisme économique de la filière et à la réduction du gaspillage alimentaire.

Le projet jus de fruits interviendra dans un second temps.



Éducation

3,90€ le repas en restaurant scolaire, ça ne bouge pas

En cette période de rentrée dans les établissements scolaires, le Conseil départemental est appelé à se prononcer sur les modalités d'accès au service de restauration et d'hébergement dans les établissements (collèges) relevant de sa responsabilité.

Chaque année, les équipes du Département dans les restaurants scolaires servent

- **455 488** repas ;
- **31 %** de produits locaux en moyenne ;
- **16 %** de produits issus de l'agriculture biologique ;
- **42 %** de produits Egalim ;
- **73 %** de produits frais et bruts ;
- **1 repas végétarien** par semaine dans tous les établissements.

"Le montant de 3,90€ par repas facturé aux familles représente environ la moitié du coût réel de la prestation", explique Maryvonne Grenier, vice-Présidente du Département chargée de l'Éducation et des Collèges.

Le coût réel s'établit entre 7,60€ et 9,20€ en fonction des denrées alimentaires, mais aussi du coût du personnel de cuisine, des charges de production (énergie, etc.) et de la modernisation du matériel de cuisine.

"La restauration scolaire est un véritable service public offert aux familles", poursuit Maryvonne Grenier. "Le Département souhaite que le Collège soit un lieu d'éducation au goût, à la nutrition, à la culture alimentaire et de découverte des produits locaux. C'est dans cette optique qu'une "charte d'engagement qualité" a été adoptée. Elle fixe les objectifs généraux visant à l'application de l'ensemble des préconisations du Plan national de nutrition et de santé, mais aussi les principes de la loi Egalim (approvisionnement en produits locaux, produits bio, lutte contre le gaspillage et les emballages plastiques)".



Aménagement

Les amendes de police servent aussi la sécurité

Le produit des amendes de police de la circulation routière correspond à l'argent récolté par l'État grâce aux amendes perçues sur la route. Il est ensuite reversé aux Collectivités territoriales. Directement pour celles comptant plus de 10 000 habitants. Via le Département pour les plus petites.

Le produit, établi par la Préfecture en juillet dernier au titre de 2026 se monte à près de 780 000€. Une première répartition à hauteur de 730 000€ est proposée au vote de la Commission permanente du Conseil départemental en ce mois de septembre. 38 subventions sont octroyées à des Communes portant des projets d'aménagement et de sécurisation (abords d'écoles, traversées de villages, etc.).

